



COMITE TECHNIQUE CLS
AXE 2 : SANTE MENTALE / CLSM

17
mars
2025

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Autorité Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Contrat Local de Santé Terre Valserhône

Comité Technique CLS :
AXE 2 : Santé Mentale / CLSM

Synthèse des échanges

Lundi 17 mars 2025
Centre Jean Marinet – VALSERHÔNE

Présents :

Mme Mélisa DINGER, Travailleur social, Centre Départemental de la Solidarité de Valserhône
Mme Sandrine MARTIN, Infirmière, Lycée Saint Exupéry, Valserhône
Mme Ruth CASANOVA, Directrice Générale Adjointe, Mairie de Valserhône
Docteur Julien LAVEINE, Médecin chef et Pédopsychiatre, MGEN de Chanay
Mme Stéphanie PEY-RAVIER, Infirmière médiatrice santé, Dispositif ALECSI, ALFA3A
Mme Elodie FONTERET, Directrice du CCAS, Valserhône
Mme Pascale BOSSON, Adjointe, Mairie Injoux-Génissiat
M. Benoît LEBEAU, Directeur Adjoint, CAPSO
M. William ERRIGO, Cadre supérieur de santé, Pôle Pédopsychiatrie, CPA, Bourg-en-Bresse
Mme Cécile DURUPT, Cadre supérieur de santé, CMP, CATTP Valserhône/ Belley, CPA, Bourg-en-Bresse
Mme Sylvie CORSETTI-POINTET, Coordinatrice Médico-Sociale, ESAT Oyonnax-Valserhône, ADAPEI01
Mme Christine EYRAUD, Responsable de secteur, Mission locale Oyonnax-Bellegarde-Gex
Mme Karine LEPETIT, Principale, Collège Saint Exupéry, Valserhône
M. Alexis KOCH, Psychologue libéral, Valserhône
Mme Anne MULTARI SERVIGNE, Infirmière, CMP de Valserhône, CPA Bourg-en-Bresse
Mme Pauline TOURNANT, Chargée de projets, Promotion Santé (ex ADESSA)
Mme Nathalie GARNODIER, Psychologue, Cellule de Prévention des Situations de Détresse, Ain Appui
M. Vincent MARION, Chargé de mission démographie médicale, CD01
Mme Joëlle LOUBAYI, Coordinatrice CLSM Terre Valserhône l'Interco et CLSM Oyonnax Bellignat
Mme Sonia CORTEL, Responsable Coordination Santé Mentale de l'Ain
Mme Charlotte COLLOD, Chargée de mission Santé Publique, Agence Régionale de Santé
Mme Emmanuelle EXCOFFIER, Chargée de communication, Terre Valserhône l'Interco
Mme Soraya BENSALÉM, Directrice Générale Adjointe, Terre Valserhône l'Interco
M. Patrick PERREARD, Président, Terre Valserhône l'Interco
M. Frédéric MALFAIT, Vice-Président Santé /CLIC, Terre Valserhône l'Interco
Mme Hélène ANTOINE, Responsable Espace Séniors et Santé / CLIC, Terre Valserhône l'Interco
Mme Ophélie SABOT, Assistante de coordination Espace Séniors et Santé / CLIC, Terre Valserhône l'Interco

Excusés :

Mme Faustine GUIDA, Chargée de mission, Groupement des Services PJM 01
Mme Fabienne BESSON, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, SEMCODA
M. Jean DEGUERRY, Président du Conseil Départemental de l'Ain
M. Damien ABAD, Vice-président délégué du Conseil Départemental de l'Ain
Mme Beatrice DUBREY-TIBERGE, Enseignante du Dispositif Inclusion Climat Scolaire, Circonscription de Valserhône
Mme Odette DUPIN, Elue, Mairie de Valserhône
Mme Magalie URBINA, Chargée de projets prévention, CPAM de l'Ain
Mme Léa DONINI, Responsable d'Etablissement, Association Accueil Gessien
Mme Sylvie GONNET, Infirmière agent de santé - Coordinatrice de Soins, Association Accueil Gessien
Mme Evelyne CONTET, Présidente Gym Volontaire Valserhône
Mme Maëla NEGARET, Responsable Antenne Est du DAC01, Ain Appui
CSAPA Centre SALIBA, Saint Genis Pouilly
Service de la Plateforme d'Accompagnement au Logement, Alfa3A, Oyonnax

ORDRE DU JOUR

RAPPELS INTRODUCTIFS SUR LE CLS

- Présentation de la démarche du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)
- Retour sur les actions mises en place en 2024
- Présentation des projets prévus en 2025
- Point sur les outils de suivi du CLS
- Echanges

TERRE VALSERHÔNE

Accueil et introduction par Messieurs PERREARD et MALFAIT :

- Remerciement aux participants pour leur présence et leur investissement
- Tour de table
- Annonce de l'ordre du jour

RAPPELS INTRODUCTIFS SUR LE CLS

Les 4 AXES DU CLS :

AXE 1 : Accès aux soins et à la prévention

AXE 2 : Santé mentale

AXE 3 : Personnes âgées en perte d'autonomie

AXE 4 : Hygiène de vie et cadre de vie favorable à la santé

Au total, 49 fiches actions ont été élaborées, correspondant à :

- des activités déjà existantes qu'il s'agit de poursuivre et de soutenir ;
- des actions nouvelles à créer et développer.

Parmi ces 49 fiches actions, 24 correspondent ainsi à de nouvelles actions.

TERRE VALSERHÔNE

3

Le Contrat Local de Santé, signé en 2022, s'appuie sur le Diagnostic Local de Santé, élaboré par l'Observatoire Régional de Santé en 2021 avec la participation de nombreux partenaires.

Les comités techniques permettent d'avoir des retours qualitatifs, de créer du lien, une dynamique, de la transversalité entre les actions. Importance des échanges. Intérêt de voir la richesse de ce qui se fait sur le territoire.

Il est rappelé que la création du CLSM était l'un des objectifs de l'axe 2. Le CLSM animera cet axe 2 globalement et de nombreuses fiches actions de cet axe vont pouvoir être portées par le CLSM.

BILAN 2024 / COORDINATION DU CLS

- ▶ 1 ASSEMBLEE PLENIERE
- ▶ 1 COMITE TECHNIQUE DES PORTEURS DE FICHES ACTION
- ▶ UNE SOIXANTAINE DE REUNIONS DE TRAVAIL
- ▶ SUIVI ET ANIMATION DE LA PLATEFORME DE TRAVAIL PARTAGE INTERSTIS
- ▶ REDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL



TERRE VALSERHÔNE

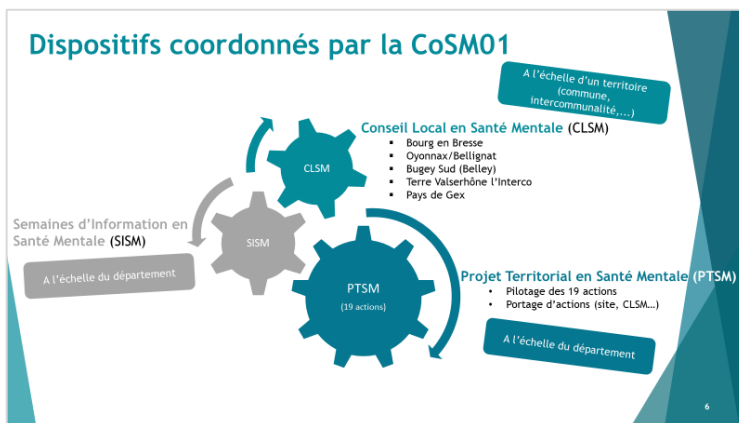
4

L'Assemblée Plénière du CLS, en février 2024, a permis de rassembler tous les partenaires pour échanger sur l'avancée des 4 axes, et faire un zoom sur certaines actions.

En fin d'année 2024, chaque porteur a donné sa fiche de suivi annuel ; cela a permis d'établir le calendrier 2025.



Présentation de la Coordination Santé Mentale de l'Ain (portée par le Centre Psychothérapique de l'Ain) par sa responsable, Mme Sonia CORTEL.



La Coordination Santé Mentale de l'Ain a notamment en charge la **coordination des 5 CLSM du Département.**

L'équipe de la Coordination Santé Mentale de l'Ain se tient à votre disposition :

Delphine BERNARD, Coordinatrice du CLSM Bugey Sud
delphine.bernard@orsac-cpa01.fr, 07 88 06 01 54

Christine DIOT, Coordinatrice des CLSM Bourg en Bresse et CLSM Pays de Gex
christine.diot@orsac-cpa01.fr, 07 84 59 85 90

Joëlle LOUBAYI, Coordinatrice des CLSM d'Oyonnax/Bellignat et CLSM Terre Valserhône l'Interco
joelle.loubayi@orsac-cpa01.fr, 06 14 60 51 00

Sonia CORTEL, Responsable de la coordination santé mentale de l'Ain
sonia.cortel@orsac-cpa01.fr, 06 20 94 39 30

Déborah LIZON, Assistante de la coordination santé mentale de l'Ain
deborah.lizon@orsac-cpa01.fr, 04 74 52 24 39

Email de la CoSM01 : cosm01@orsac-cpa01.fr

Une petite vidéo sur la santé mentale...

<https://www.youtube.com/channel/UCu4200niDIrldfLFdqWdzEQ>

LA DÉMARCHE CLSM



TERRE VALSERHÔNE

10

Présentation de la démarche CLSM (Conseil Local de Santé Mentale), par la coordinatrice du CLSM Terre Valserhône, Joëlle LOUBAYI.

Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

- Un CLSM est un **espace de concertation et de coordination** entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant **l'amélioration de la santé mentale** des populations concernées.
- Le CLSM permet une **approche locale et participative** concernant la prévention et le parcours de soins, il **associe les acteurs** sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire et définit des **objectifs stratégiques et opérationnels**.
- Les CLSM s'inscrivent pleinement dans les objectifs stratégiques du PTSM01 (Projet Territorial en Santé Mentale). Il s'agit de contribuer à améliorer la coordination entre les acteurs et **favoriser leur concertation autour des problématiques de santé mentale** et de promotion de la santé mentale.

5 CLSM dans l'Ain : Bourg en Bresse - Oyonnax/Bellignat - Bugey Sud - Terre Valserhône Interco - Pays de Gex

11

Le CLSM est une démarche qui s'appuie sur les acteurs locaux.

Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Les CLSM peuvent émaner, ou non, des Contrats Locaux de Santé (CLS).

Ils ont comme points communs la prévention et la promotion de la santé mentale :



En savoir plus : <http://ressources-clsm.org/les-conseils-locaux-de-sante-mentale/>

12

Les CLSM peuvent s'appuyer, ou non, sur un Contrat Local de Santé.

Ils ont pour objectifs la prévention et la promotion de la santé mentale, à travers différents axes de travail.

CLSM Terre Valserhône l'Interco



Etapes à venir :

- Constituer les instances
- Actualiser le **diagnostic** santé mentale
- Elaborer la feuille de route en **concertation avec les acteurs du territoire**
- Mettre en œuvre de la feuille de route (2025-2029)
- Evaluer les actions et le dispositif

13

Le diagnostic du CLSM va s'appuyer sur le diagnostic du CLS, et l'affiner. Pour cela, les partenaires seront sollicités prochainement.

Ce diagnostic va permettre d'élaborer une feuille de route, construite avec les acteurs locaux.

BILAN 2024/ PERSPECTIVES 2025



TERRE VALSERHÔNE

14

AXE 2 / FA N° 2.1: Améliorer l'accès aux ressources de soins et d'accompagnement en santé mentale pour tous (CoSM01)

Bilan 2024 :

- Développer un CLSM : Dossier validé mi 2023, en recherche active de co-financement de mi 2023 à mi 2024 ; dossier validé et financé fin 2024 + recrutement de la coordinatrice finalisé.
- Développer les prises en charge complémentaires / en amont aux soins en santé mentale : Action et suivi cellule de prévention pour les personnes âgées (13 suivis, 11 réunions, 1 sensibilisation professionnels des EHPAD)

Perspectives 2025 :

- Démarrage du CLSM, 0,5 ETP dédié la coordination

TERRE VALSERHÔNE

15

- Validation et développement du CLSM sur le territoire.

- Poursuite de l'activité de la Cellule de Prévention des Situations de Détresse, à travers :

- ✓ Le soutien par les infirmières du CMP des personnes âgées concernées, par des visites à domicile, en EHPAD, en MARPA.

Le CMP rappelle que les Services d'Aide à Domicile sont un maillon essentiel de l'alerte, et souligne la bonne coordination des services sur le territoire.

- ✓ Une sensibilisation pour les personnels d'EHPAD
- ✓ Un accompagnement des familles endeuillées dans le cadre de la postvention. Un flyer pour informer sur la postvention va d'ailleurs être élaboré et déposé dans les collectivités.

Bilan 2024 :

- Promotion du dispositif « MonPsy » auprès des psychologues libéraux du département pour favoriser leur adhésion (1 adhésion)
- Remboursement des consultations entrant dans le cadre du dispositif.

Perspectives 2025 :

- Continuité des dispositifs en place

AXE 2 / FA N° 2.1 BIS:

Améliorer la prise en charge de la souffrance psychique d'intensité légère à modérée (CPAM)

TERRE VALSERHÔNE

16

AXE 2 / FA N° 2.1 TER : Améliorer l'accès aux soins pour les enfants / adolescents du territoire (MGJN)

Bilan 2024 :

- Montée en charge de l'activité de pédopsychiatrie en HDJ : 12 patients de TVI accueillis en 2024
- Poursuite du travail de rencontre des partenaires de soins sanitaires et médico-sociaux

Perspectives 2025 :

- Continuité des dispositifs en place
- Transport sanitaires des patients à pérenniser

TERRE VALSERHÔNE

17

- Développement de l'Hôpital de Jour en pédopsychiatrie.

- Rencontre de partenaires : CPTS, établissements scolaires (collèges, lycée) pour faire connaître les possibilités de prise en charge par l'hôpital de jour.

- Difficultés d'organisation des transports sanitaires. Mise en place d'un partenariat avec un acteur du territoire dans l'objectif de fiabiliser les trajets.

- Dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS : projet de mise en place des consultations en pédopsychiatrie, notamment des téléexpertises.



AXE 2 / FA N° 2.2 : Améliorer l'accès aux soins et à la prévention en santé mentale des publics en situation de précarité (CoSM01)

Bilan 2024 :

- Développer /soutenir des actions d'aller vers (accueil gessien) : fait en 2024.
- Organiser une formation Premiers Secours en Santé Mentale module jeunes pour les adultes vivant et/ou travaillant avec des jeunes de 2 journées (en articulation avec le Projet Territorial de Santé Mentale) organisées en novembre financée par la CPAM : 10 participants

Perspectives 2025 :

- Démarrage du CLSM, 0,5 ETP dédié la coordination

TERRE VALSERHÔNE

- En 2024, la CPAM a financé une formation « **Premiers secours en santé mentale** » ; **module jeunes** : destiné à des personnes vivant ou travaillant avec des jeunes. **10 participants.**

Nombreuses demandes de personnels de l'éducation nationale, qui n'était pas le public cible...

- En 2023, une formation « classique » a eu lieu.

- Le site <https://www.sante-mentale-ain.fr/> est un site ressource sur la thématique de la **santé mentale** : site collaboratif, participatif : possibilité de faire relayer un événement par exemple. (Cf. flyer en pièce-jointe)

AXE 2 / FA N° 2.6 : Aider les jeunes en risque de désinsertion sociale à se mettre ou remettre dans un lien social éayant et favorable à une bonne insertion, à une réduction des conduites à risques, à une bonne santé mentale (VALSERHÔNE)

Bilan 2024 :

- Proposition d'un plan d'actions pour repérer, orienter, accompagner les jeunes sur 4 thématiques : Dialogue et écoute psychologique / Emploi et mobilité / Loisirs et lien social / Logement et cadre de vie
- Dialogue amorcé par l'éducateur de rue CAPSO auprès des jeunes du centre-ville (Papeterie, Arlod et Musinens)
- Organisation par CAPSO d'un chantier éducatif du 24 au 27/12/2024 avec 5 jeunes
- Projet d'externalisation du secteur Jeunesse pour 2025, avec une offre d'accueil de loisirs pour les 11-17 ans, de la prévention spécialisée pour les 11-25 ans en rupture avec leur milieu et un lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes, de type PAEJ
- Participation du territoire au Diagnostic départemental partagé sur les conduites addictives dans l'Ain et réflexion sur une stratégie de réduction des risques liés à la surexposition aux écrans pour tous les publics, y compris les jeunes

Perspectives 2025 :

- Organisation d'une réunion plénière + 4 réunions thématiques le lundi de 9h à 11h.

TERRE VALSERHÔNE

- En 2024, la Mairie de Valserhône a organisé 2 réunions avec les acteurs jeunesse du territoire afin de permettre une **bonne interconnaissance des acteurs et des dispositifs**. Importance de la continuité et de l'articulation entre les différents acteurs pour prendre en charge le jeune dans sa globalité.

Proposition d'un plan d'actions autour de 4 thématiques :

- ➔ Dialogue et écoute psychologique (mettre en place point d'écoute pour les jeunes)
- ➔ Emploi et mobilité
- ➔ Loisirs et lien social
- ➔ Logement et cadre de vie

- L'association Capso a été missionnée par la Ville de Valserhône pour « **aller vers** », et effectuer un **repérage des jeunes en désinsertion sociale**. Dans les faits, du suivi individuel a aussi été mis en place (environ 60 jeunes sont suivis, dont une dizaine de situations très complexes) depuis novembre 2023.

Le constat est fait qu'il manque un acteur autour de l'accompagnement/ la prévention des jeunes.

- La ville de Valserhône a pour projet d'externaliser le secteur Jeunesse 11-25 ans (prévention primaire + offre de loisirs).

- Participation au diagnostic départemental sur les conduites addictives.

- Organisation d'une quinzaine au mois d'avril sur le thème : « **Moins d'écran, c'est plus marrant** », visant à proposer des activités alternatives à l'écran.

ACTIONS 2025 CLSM

Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

- Dates des SISM 2025 : du 6 au 19 octobre 2025
- Thème : Pour notre santé mentale, réparons le lien social
- Réunion SISM du CLSM TVI : lundi 31 mars matin

Formation PSSM module jeunes (à confirmer) financement MSA

Action en lien avec l'addiction financement MSA

- Quel besoin sur le territoire (action, public, ...) ?

=> Actualisation du Diagnostic et Elaboration de la Feuille de route en concertation avec les acteurs



TERRE VALSERHÔNE

20

- Les **Semaines d'Informations pour la Santé Mentale** auront lieu **du 6 au 19 octobre 2025**, sur le thème « **Pour le lien social, réparons le lien social** ».

Le CLSM va organiser des groupes de travail pour créer un ou plusieurs événements locaux.

- **Une formation Premiers Secours en Santé Mentale va être reproposée en 2025**, grâce à un financement MSA. Le type de module (jeunes ou standard) reste à définir.

- **Création d'une action en rapport avec l'addiction.** Financement MSA.

La coordinatrice du CLSM interroge sur le thème/ le public qui pourrait intéresser les partenaires ?

➔ *Des thèmes comme les effets des drogues / alcool/ écrans / pornographie... sur la construction des jeunes sont évoqués.*

Un groupe de travail sera proposé pour affiner la thématique et bien cibler le public et le thème de l'action.

*Il est souligné l'intérêt de travailler sur le **développement des compétences psychosociales des enfants** (sociales, émotionnelles et cognitives).*

➔ *Promotion Santé propose de former et accompagner les professionnels sur le développement de ces compétences, et comment l'intégrer dans leurs pratiques.*

Un recensement des professionnels intéressés aura lieu en 2025, puis une formation sera organisée en 2026.

Les participants échangent sur la psychiatrie communautaire, l'intégration dans la cité, la sécurité et le cadre légal, l'importance de la communication, de bien connaître les ressources du territoire mais aussi leurs limites...

Il est convenu que le CLSM organisera des groupes de travail pour améliorer la connaissance et les interventions des partenaires, adapter la coordination et les stratégies de terrain.

*Il est rappelé que **la santé mentale est Grande Cause Nationale en 2025**.*

POINT / OUTILS DE SUIVIS DU CLS

Plateforme Interstis :

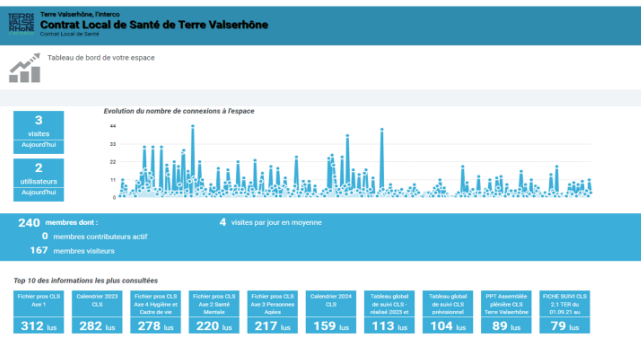
- permet de faire le suivi du CLS, de l'animer, de l'évaluer
- permet de suivre ce que font les autres groupes, de créer du lien entre les différentes actions et les partenaires
- possibilité de déposer/ consulter :

- des fiches de suivi (suite à un groupe de travail, ou fiche annuelle), ou d'autres outils (flyer, vidéo...)
- le listing des partenaires, leurs mails
- les rapports d'activités annuels

- Hélène ANTOINE peut donner les codes d'accès, et répondre aux questions liées à l'utilisation si besoin.

- Les partenaires apprécient les rappels pour remplir les fiches (délais, fiche à utiliser...)

- L'utilisation d'Interstis semble intégrée par une grande partie des partenaires.



Planning de travail 2025

- Poursuite des groupes de travail / fiche action
- Mars 2025 : Démarrage du Conseil Local de Santé Mentale
- Octobre 2025 : COPIL du CLS avec l'ensemble des signataires

Octobre 2025 : Comité de pilotage avec les

signataires. Point d'étape fort de bilan à mi-parcours.

2026 : rencontre sous forme d'Assemblée Plénière ?

ECHANGES

**L'INTERCO VOUS REMERCIE
DE VOTRE ATTENTION.**

Terre Vals Rhône
35 rue de la Poste
01200 Vals Rhône

ESPACE SENIORS ET SANTÉ
T. 0450487164
espaceseiniorsante@terrevalserhone.fr

  
terrevalserhone.fr

**TERRE
Valse
RHÔNE**
L'INTERCO

Patrick PERREARD remercie les participants pour leur présence et leurs interventions.

Il salue l'arrivée de la coordinatrice CLSM du territoire, et souligne que les attentes dans ce domaine sont grandes.

Monsieur PERREARD rappelle que cette réunion symbolise le démarrage du CLSM.

FIN DE SEANCE